

L'impossible est devenu possible

Rokia Tamache

Volume 32, numéro 1, 2020

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1071954ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1071954ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (imprimé)

1916-7792 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Tamache, R. (2020). L'impossible est devenu possible. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 32(1), 211–216. <https://doi.org/10.7202/1071954ar>

L'impossible est devenu possible

En persuadant ses jeunes enfants de la suivre dans son aventure d'immigrante, elle leur demandait implicitement de renoncer à leur bien-être. En retour, pour atténuer leur crainte de l'inconnu, elle leur promit qu'ils passeraient leurs vacances d'été dans leur pays d'origine. Entre-temps, elle devrait subvenir à leurs besoins les plus fondamentaux.

En 1980, résidente depuis peu au Québec, elle portait avec elle certaines «tares». Femme immigrante, au nom étrange, à l'accent maudit, dans une province concentrée sur sa propre identité, son accès aux occupations professionnelles n'était pas gagné d'avance. Elle comprit vite dans quelle odyssée elle s'était lancée. Presque toutes les agences de recrutement, à Montréal, détenaient les résultats des tests de français qu'elle avait dû passer comme nouvelle arrivante en terre francophone. Cela signifiait qu'elle devait enterrer la reconnaissance d'une partie de ses compétences et de nombreuses années investies dans la fonction publique et dans les arts. Elle décidait de se tourner vers le métier de secrétaire. Elle n'avait jamais touché à une machine à écrire, mais la nécessité absolue de trouver un emploi la motiva tant à s'exercer qu'elle devint experte en la matière. Pour acquérir une expérience québécoise, elle devait accepter de pourvoir à des postes moins gratifiants.

Un jour, elle fit part de sa situation à une locataire de l'immeuble où elle occupait un appartement. Sur sa recommandation, elle transmet son *curriculum vitae* à son employeur. Elle fut invitée à passer des tests et à attendre qu'on la rappelle, au cas où une affectation serait disponible pour elle.

De retour chez elle, elle fut prise de craintes en se remémorant une expérience traumatisante. En effet, plusieurs mois auparavant, une amie, bien que doutant de ses capacités professionnelles, lui avait promis un poste dans une association

regroupant les membres d'une noble profession. Il fallait seulement qu'elle prouve ses compétences administratives, ce qui fut fait, semble-t-il, puisqu'elle réussit les tests ainsi que l'entrevue réunissant plusieurs responsables, dont le directeur pour lequel elle devait travailler. La date de son embauche était prévue le lundi suivant cette entrevue. Un bon salaire et une formation au traitement de texte l'attendaient. Son cœur était rempli de joie. Elle volait littéralement. Un coin de ciel bleu apparaissait enfin dans sa vie et ses enfants allaient pouvoir en profiter. Elle comptait acheter le billet d'avion pour le voyage promis et faire des emplettes pour mettre fin à leur pénurie.

Mais elle échafaudait sur son bonheur un peu vite... Le vendredi après-midi, alors qu'elle s'apprêtait à sortir de chez elle, le téléphone retentit. La responsable du Service des ressources humaines de l'association qui devait l'employer la pria de ne pas se présenter au travail le lundi, comme prévu. Bien qu'attentive, elle n'arrivait pas à intégrer l'information qu'on lui transmettait. Cette responsable lui expliqua que le poste affiché devait finalement être attribué à une employée de l'interne. Elle fut anéantie. Elle n'en croyait pas ses oreilles. Elle fondit en larmes en raccrochant. De sérieux doutes sur la cause exacte de ce changement d'avis bousculèrent ses pensées. Elle commença à être lasse des refus discriminatoires. Son estomac se noua une fois de plus et des larmes, échappant à son contrôle, envahissaient et brûlaient ses joues.

Plus tard, elle tâchait de reprendre ses esprits et décidait d'appeler l'amie qui avait voulu l'aider. Surprise, elle lâcha un «Oh non!» et tenta de la calmer. Elle promit de consulter son mari, qui participait à son entrevue, et de lui revenir avec une explication sur ce qui s'était passé pour qu'une telle décision soit soudainement prise à l'encontre d'elle. Elle renonçait à sortir et un mal de gorge soudain l'empêcha d'avaler quoi que ce soit. Le soir, recroquevillée dans son lit, elle marmonnait et répétait inlassablement : «Pourquoi?» L'angoisse de l'inconnu envahit son esprit et l'attente anxieuse de la vérité s'annonça interminable. Ce week-end-là, elle vécut un cauchemar indescriptible.

Le lundi matin, enfin, son amie lui téléphona, comme promis. Elle lui apprit qu'au moment où sa lettre d'embauche fut présentée au président-directeur général pour signature, il

s'exclama, en voyant son nom : «C'est quoi ce nom?» On lui affirma qu'il désignait une candidate possédant des qualités requises pour le poste. Irrité, il aurait répondu : «Je préfère une Québécoise nulle à une étrangère compétente!» Le comble de cette histoire est qu'elle n'aurait même pas eu à travailler avec cet homme.

Envahie par un sentiment d'indignation, elle me mit à suffoquer. Son amie, aussi révoltée qu'elle, l'incita, en lui promettant l'aide de son mari comme témoin des événements, à déposer une plainte pour discrimination auprès de la Commission des droits de la personne. Toujours en pleurs, elle refusait en pensant que si son nom figurait en première page d'un journal, ses chances d'embauche à Montréal diminueraient encore plus. Personne ne veut d'une «chercheuse de trouble». Elle n'était pas habitée par la haine, elle ressentait simplement de la pitié pour le fameux PDG. Elle ne put jamais oublier cet épisode qui démontrait une fois de plus que l'ignorance comme la sagesse n'ont ni couleur ni odeur.

Finalement, en dépit de ce souvenir peu encourageant, la réponse de la part de l'employeur de sa voisine arriva. En apprenant qu'elle était admise à occuper le poste d'une secrétaire de direction en congé de maternité, pour une durée de deux ans, son cœur palpita.

Durant une longue période, tout alla très bien pour la petite famille qu'ils formaient, ses fils et elle. Malheureusement, toute bonne chose a une fin, et quelques mois plus tard, l'employée qu'elle remplaçait décida de retourner au travail. Destabilisée par la nouvelle et envahie par l'angoisse, sa respiration se fit à nouveau difficile. Lorsqu'elle apprit qu'aucune autre affectation ne semblait disponible pour elle, elle se figea et pria silencieusement pour que le sol ne se dérobe pas sous ses pieds. La gestionnaire de la compagnie l'assura qu'elle avait droit, en tant qu'employée syndiquée, à une semaine de salaire supplémentaire. Elle ignorait visiblement l'ampleur de ses responsabilités familiales. Elle n'entendait plus distinctement les mots qu'elle débitait. Un nuage opaque embrouilla son esprit. Elle ne devait pas se permettre, à ce moment-là, de perdre son emploi. Elle avait une promesse à respecter.

Après sa journée de travail, découragée, elle déambulait dans les rues de Montréal. Elle se rendit à l'évidence qu'elle ne trouverait jamais un travail stable. L'inquiétude l'enveloppa. Le labyrinthe dans lequel elle avançait s'annonçait affreusement noir. Prisonnière de ses craintes, elle manquait la station de métro de son quartier. Obligée de rebrousser chemin, elle se grondait intérieurement. Impuissante et coupable à l'idée de faire vivre des moments difficiles à ses enfants, elle s'assailit de reproches. Cependant, elle prit la décision que le billet d'avion serait acheté comme prévu.

Cette nuit-là, le sommeil l'abandonna et céda la place à de sombres scénarios qu'elle projetait inlassablement sur l'écran noir de son mental. Elle réussit finalement à freiner ces idées morbides en se raisonnant : « cela irait mieux demain; un miracle pouvait toujours arriver ». Il fallait qu'elle reprenne ses démarches pour trouver un travail, même précaire et en deçà de ses compétences, comme femme de ménage, par exemple. Il n'y a pas de sot métier.

Le lundi suivant, elle retournait à son emploi qui ne se terminait qu'à la fin de la semaine. Elle était présente physiquement, mais son esprit vagabondait et lui imposait à nouveau ses craintes, difficiles à éliminer. Elle savait pertinemment qu'elle devait revenir à la case départ et affronter les mêmes embûches. Elle tâchait toutefois de se raccrocher à sa force intérieure, cette précieuse alliée, avec l'espoir que ses nouvelles expériences québécoises l'aideraient un peu plus cette fois-ci.

Le lendemain, en fin d'après-midi, elle reçut, au travail, un appel téléphonique venant de l'extérieur. Étonnée, elle demandait à l'interlocutrice de répéter son nom pour s'assurer qu'elle était bien la personne avec qui elle voulait s'entretenir. Elle confirma et, sans se présenter elle-même, elle lui dit d'emblée :

– Cherchez-vous toujours un emploi ?

Constatant que sa voix résonnait différemment de celle de la responsable du Service du personnel de l'organisme où elle était embauchée, elle réagit :

– Oui. Comment le savez-vous ?

– Je vous appelle de l'agence...

Ne pouvant cacher son étonnement, elle l'interrompait sur un ton rieur :

– Madame, cela fait près de deux ans que j'ai passé des tests chez vous! Je les pensais moisis quelque part.

Elle s'esclaffa et lui rétorqua :

– Vous voyez bien que non ! Nous vous proposons un emploi. Nous avons parcouru vos résultats et vous semblez maîtriser le français. Il s'agit d'un poste de secrétaire de direction pour un mois.

Elle ne contenait plus sa joie et lui répondit sur-le-champ :

– Bien sûr que j'accepte !

– Veuillez vous présenter lundi prochain à 9 h. Si vous réussissez les épreuves qu'on vous fera passer, vous commencerez le jour même, continua son interlocutrice, avant de lui dicter l'adresse d'un édifice abritant des fonctionnaires et de mentionner le nom de la personne qui la recevrait.

La communication terminée, elle réalisait à peine ce qu'il lui arrivait. Elle était si loin de s'attendre à ce miracle. L'inattendu venait pourtant de se manifester. Projetée dans une dimension de bonheur, incapable de se concentrer sur ses tâches, elle se mit à soliloquer en répétant sans arrêt : «L'impossible est devenu possible!»

L'idée de recevoir une semaine de salaire, de la part de son présent employeur, en même temps que la première rémunération de son nouvel emploi, la comblait par-dessus tout. Quel retournement de situation! Avant de rentrer chez elle, elle fit une halte à la boulangerie de son quartier pour acheter quelques confiseries de luxe. Quand elle annonça la bonne nouvelle à ses enfants, les yeux écarquillés, ils lui demandèrent de la confirmer plusieurs fois en répétant : «Oui, c'est vrai!» Le plus jeune sautillait de joie.

La semaine se termina bien, malgré un petit pincement au cœur provoqué par l'idée du changement et de l'inconnu à venir. Toutefois, il ne l'empêcha pas de demeurer confiante en ses capacités professionnelles.

Le fameux lundi matin, elle se rendit à son rendez-vous. En entrant dans l'édifice, des palpitations bousculèrent son plexus solaire. Cependant, les résultats de ses épreuves lui

permirent d'occuper le poste en question. Le billet d'avion fut payé et sa promesse honorée. Quel bonheur!

Après un mois, le remplacement prit fin. Mais son directeur, un homme remarquable, satisfait de son travail et sensible à sa situation de chef de famille monoparentale, l'aida à pourvoir à des postes temporaires jusqu'à l'obtention d'une permanence, toujours au sein de la même compagnie.

Rokia TAMACHE